

Communiqué de presse

24 juin 2011

Leberngasse 9
Postfach
4603 Olten

Telefon 062 206 06 16
Telefax 062 206 06 07

kontakt@egw-ccl.ch
www.egw-ccl.ch

Rapport annuel et assemblée générale de la Centrale d'émission CCL: Financement avantageux pour coopératives d'habitation - près de 1,9 milliard de francs

En 2010, la Centrale d'émission pour la construction de logements CCL a placé sur le marché des capitaux des emprunts pour un montant total de 228,6 millions de francs. Le volume global des financements pour les maîtres d'ouvrage d'utilité publique a ainsi atteint près de 1,9 milliard de francs. Le cautionnement de la Confédération récemment renouvelé donne la garantie à la CCL de pouvoir proposer, dans les années à venir encore des conditions extrêmement attrayantes.

Données importantes de l'exercice 2010

L'assemblée générale du 22 juin 2011 à Olten a approuvé le rapport et les comptes de l'exercice annuel écoulé. En 2010, la CCL a remboursé en temps voulu un emprunt et lancé quatre nouvelles émissions pour un montant de 228,6 millions de francs. Ces moyens ont été affectés au cofinancement de 4'059 logements disséminés dans toutes les régions de Suisse.

Les 365 membres de la CCL sont des coopératives d'habitation et d'autres maîtres d'ouvrage d'utilité publique. 249 d'entre eux participent à un ou plusieurs emprunts.

Excellente solvabilité

La solvabilité des maîtres d'ouvrages impliqués est évaluée chaque année par un organe de contrôle externe. Le contrôle a mis en évidence une nouvelle amélioration en 2010. Depuis quatre ans déjà, il n'y a plus un seul maître d'ouvrage classé dans le (pire) rating 4, alors que près de 70 pour cent des parts d'emprunt CCL ouvertes sont détenues par des membres dotés du meilleur classement, soit le rating 1. Il n'y a eu aucune perte enregistrée sur les intérêts depuis 2004.

Changement au comité

Après 21 ans au sein du comité, le vice-président, M. Dr Fritz Nigg (Zurich) a pris congé sous des applaudissements très nourris. En tant que «combattant de la première heure» de la CCL, il a participé de manière décisive à la fondation de celle-ci et l'a accompagnée jusqu'à son développement actuel

en y vouant un très fort engagement. A été élu membre du comité à sa place, en provenance de la région de Zurich: M. Othmar Räbsamen, directeur de la ASIG.

Le président et les autres membres du comité ont été confirmés dans leur fonction. Ce sont M. Dr Peter Gurtner (Gümligen BE), comme président, M. Rudolf Baranzelli (Adligenswil LU), M. Flavio Guido (Ependes FR), M. Willy Küng (Zurich), M. Stephan Schwitter (Horgen ZH) et M. Thomas Winiger (Lucerne) comme membres.

Sur www.egw-ccl.ch vous trouverez le rapport annuel 2010 ainsi que les données et graphiques actuels relatifs à l'activité de la CCL.

Si vous avez des **questions complémentaires** au sujet de ce communiqué de presse ou de la CCL en général, veuillez vous adresser s.v.p. à **M. Guido Gervasoni, directeur de la CCL, 062 206 06 16.**